

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
AUX ENGAGEMENTS NUMÉROS 5, 7, 8, 10 À 13**

Engagement n° 5 :

Identifier les territoires visés par les différents bureaux d'affaires, si disponible. (Demandé par SÉ-AQLPA)

Réponse à l'engagement n° 5 :

La liste des municipalités visées par l'envoi de lettres d'avis relatifs au déploiement des compteurs de nouvelle génération de la phase 1 est présentée à l'annexe A.

Le Distributeur souligne que cette liste provient d'un croisement de différentes banques de données effectué manuellement. Elle n'est toutefois pas exhaustive puisque l'envoi de lettres d'avis est fait par route de relève, laquelle peut inclure plusieurs municipalités, en tout ou en partie.

Le Distributeur réitère que le déploiement est effectué en fonction non pas des municipalités, mais des routes de relève, et ce, dans un souci constant d'accroître son efficacité et de réduire ses coûts.

Engagement n° 7 :

Vérifier si chaque résidence a un compteur même lorsque c'est le conseil de bande ou une personne désignée qui acquitte les factures d'électricité. Préciser le nombre de compteurs résidentiels à être installés pour tous les réseaux autonomes. (demandé par UC)

Mais s'il serait possible de l'avoir cette information par réseau autonome. Or, on a au Nord, prenez les mêmes classifications, j'imagine, qu'il y a dans le plan d'appro. C'est uniquement les résidentiels. Alors ce qui est au cinquante-troisième (53e) parallèle et plus, les Îles-de-la-Madeleine et les autres. Alors s'il était possible de les distinguer de cette manière. (précisions demandées par la Régie, pièce A-0023 [notes sténographiques du 10 avril 2014], page 118)

Réponse à l'engagement n° 7 :

Dans les réseaux autonomes, chacune des résidences a un compteur. Au total, le Distributeur estime que l'ensemble des réseaux autonomes compte un peu plus de 17 300 compteurs de type résidentiel.

Pour les réseaux autonomes du Nunavik et de Schefferville, le Distributeur estime avoir environ 6 800 compteurs de type résidentiel à remplacer. Pour les Îles-de-la-Madeleine, le Distributeur devra remplacer

environ 7 200 compteurs de ce type. Enfin, pour les réseaux autonomes de la Haute Mauricie, de la Basse-Côte-Nord et de l'Île d'Anticosti, le Distributeur devra remplacer environ 3 300 compteurs de type résidentiel.

Engagement no 8 :

Spécifier le coût de relocalisation prévu de 7,1 M\$ représentait combien de ressources permanentes (Demandé par la Régie)

Réponse à l'engagement n° 8 :

Le montant de 7,1 M\$ représente la rémunération de 67 ressources durant les différentes périodes transitoires pendant lesquelles ces ressources auraient été en processus de relocalisation. Le Distributeur rappelle que la relocalisation ne concerne que les ressources permanentes.

Engagement n° 10 :

Déposer un tableau similaire au tableau 3 de la page 11, pièce [HQD-1, document 5] B-0056, séparant la colonne « prévu T2 à T4 » en colonne T2 et une colonne T3 et T4. (Demandé par la Régie)

Réponse à l'engagement n° 10 :

Le Distributeur présente ci-après le tableau demandé.

TABLEAU 3 RÉVISÉ
COÛTS DE LA PHASE 1 DU PROJET LAD – ANNÉE 2014 (EN M\$)¹

	2014			
	T1 réel et prévu	T2 prévu	T3 et T4 prévus	Total réel et prévu
Investissements	51,7	67,0	9,4	128,1
Infrastructure technologique d'information	1,9	1,6	9,4	12,9
Bureau de projet	-	-	-	-
Sous-total	49,7	65,4	-	115,2
Compteurs achat et installation	42,6	55,3	-	97,9
Équipements de télécommunications	4,9	5,5	-	10,4
Bureau de projet	1,4	3,2	-	4,6
Frais d'emprunt à capitaliser	0,8	1,0	-	1,8
Autres	-	0,4	-	0,4
Charges d'exploitation	4,2	6,0	-	10,2
Relocalisation des ressources	-	-	-	-
Technologies d'information	2,7	1,7	-	4,4
Télécommunications	0,9	0,9	-	1,7
Charges diverses	0,7	3,4	-	4,1
Total	55,9	73,0	9,4	138,3

Note 1 : Le tableau 3 révisé présente les coûts réels au 28 février 2014 et ceux prévus jusqu'à la fin de 2014.

Engagement n° 11 :

Indiquer, du 1,340 M compteurs installés au 31 mars 2014, combien de ces compteurs ont été installés par les employés de Capgemini et combien par Hydro-Québec. (Demandé par la Régie)

Réponse à l'engagement n° 11 :

Le report du début du déploiement massif, prévu initialement en juin 2012, a fait en sorte que Capgemini Québec a dû licencier ses installateurs. Pour la reprise du déploiement durant l'hiver 2013, Capgemini Québec a dû embaucher des installateurs, et ce, graduellement à partir du mois de mars 2013. Ces derniers ont été formés et intégrés aux activités d'installation, ce qui a contribué à l'atteinte progressive du rythme de déploiement attendu.

Par conséquent, dans un souci de rattraper le retard, le Distributeur a dû réviser sa stratégie en faisant appel à ses propres installateurs. Ainsi, au début du déploiement qui s'est amorcé le 7 février 2013, seuls les

employés du Distributeur ont procédé à installation des compteurs. Pour les raisons invoquées, les installateurs de Capgemini Québec ont installé 66 % des compteurs de type résidentiel et non 90 % tel que prévu.

Le Distributeur souligne toutefois que la hausse du nombre d'installations réalisées par ses installateurs n'a pas entraîné de hausse des coûts d'installation.

Engagement n° 12 :

Indiquer si votre prévision de 90 % d'installations des CNG chez les clients résidentiels est toujours valable à ce jour pour la Phase 1; indiquer également si elle tient toujours pour la Phase 2. Sinon, indiquer votre nouvelle prévision pour chacune des phases. (Demandé par la Régie)

Réponse à l'engagement n° 12 :

À la fin de la phase 1, la proportion des compteurs de type résidentiel installés par Capgemini Québec devrait se maintenir au niveau de celle au 31 mars 2014.

Actuellement, le Distributeur prévoit, si le rythme d'installation est maintenu sans interruption, qu'environ 90 % des compteurs de type résidentiel seront installés par Capgemini Québec dans la phase 2.

Engagement n° 13 :

Indiquer quelles régions sont desservies par le bureau d'affaires Boréal. (Demandé par la Régie)

Réponse à l'engagement n° 13 :

Les municipalités desservies par le bureau d'affaires Boréal sont les suivantes :

**Akulivik
Aupaluk
Inukjuak
Invujivik
Kangiqualujuaq
Kangiujuaq
Kangirsuk
Kawawachikamach
Kuujuuaq
Kuujuuarapik
Matimekosh
Obedjiwan
Poste-de-la-Baleine
Puvirnituk
Quaqtaq
Salluit
Schefferville
Tasiujaq
Umiujaq**

Annexe A

Liste des villes visées par l'envoi des lettres de la phase 1

Amherst	Lasalle	Saint-Donat-de-Montcalm
Anjou	L'Ascension	Sainte-Adèle
Arundel	L'Assomption	Sainte-Agathe-des-Monts
Baie-D'Urfé	Laval	Sainte-Agathe-Nord
Barkmere	Lavaltrie	Sainte-Anne-de-Bellevue
Beaconsfield	Lemoyne	Sainte-Anne-des-Lacs
Beloeil	L'Épiphanie	Sainte-Anne-des-Plaines
Blainville	L'Épiphanie (Paroisse)	Sainte-Genève
Boileau	L'Île-Bizard	Sainte-Julie
Boisbriand	L'Île-Dorval	Sainte-Julienne
Bois-des-Filion	Longueuil	Sainte-Lucie-des-Laurentides
Boucherville	Lorraine	Sainte-Marie-Salomé
Brébeuf	Mascouche	Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Brossard	Mille-Isles	Sainte-Sophie
Brownsburg-Chatham	Mirabel	Saint-Esprit
Carignan	Montcalm	Sainte-Thérèse
Chambly	Montréal	Saint-Eustache
Charlemagne	Montréal-Est	Saint-Faustin-Lac-Carré
Chertsey	Montréal-Nord	Saint-Hippolyte
Côte Saint-Luc	Montréal-Ouest	Saint-Hubert
Deux-Montagnes	Mont-Royal	Saint-Jacques
Dollard-des-Ormeaux	Mont-Tremblant	Saint-Jérôme
Dorval	Morin-Heights	Saint-Joseph-du-Lac
Entrelacs	Nominigüe	Saint-Lambert
Estérel	Notre-Dame-de-la-Merci	Saint-Laurent
Gore	Oka	Saint-Léonard
Greenfield Park	Outremont	Saint-Liguori
Grenville	Piedmont	Saint-Lin-Laurentides
Grenville-sur-la-Rouge	Pierrefonds	Saint-Mathieu-de-Beloil
Hampstead	Pointe-aux-Trembles	Saint-Paul
Harrington	Pointe-Calumet	Saint-Placide
Huberdeau	Pointe-Claire	Saint-Roch-de-l'Achigan
Ivry-sur-le-Lac	Prévost	Saint-Roch-Ouest
Kanesatake	Rawdon	Saint-Sauveur
Kirkland	Repentigny	Saint-Sulpice
La Conception	Rivière-Rouge	Senneville
La Macaza	Rosemère	Ste-Marguerite-du-Lac-Masson
La Minerve	Roxboro	Terrebonne
Labelle	Saint-Adolphe-d'Howard	Val-David
Lac-des-Plages	Saint-Alexis	Val-des-Lacs
Lac-des-Seize-Îles	Saint-Alphonse-Rodriguez	Val-Morin
Lachine	Saint-Amable	Varennes
Lachute	Saint-André-d'Argenteuil	Verchères
Lac-Saguay	Saint-Basile-le-Grand	Verdun
Lac-Supérieur	Saint-Bruno-de-Montarville	Wentworth
Lac-Tremblant-Nord	Saint-Calixte	Wentworth-Nord
Lantier	Saint-Colomban	Westmount